

Cinéma

Il y a 4 heures

Sam Bobino et Christophe Barratier, cofondateurs du Festival de Cinéma et de Musique de film de La Baule : "Les musiques de film sont souvent le parent pauvre du cinéma"

Du 26 au 30 juin prochain, La Baule vibrera, pour la dixième année, au rythme du septième art et des musiques de film. Rencontre avec ses deux cofondateurs, Sam Bobino et le réalisateur Christophe Barratier.

Festival de Cinéma et de Musique de film de La Baule



Quelle est la particularité de cette édition ?

Christophe Barratier : Nous avons décidé de [célébrer nos 10 ans en compagnie de Claude Lelouch](#), qui fût notre premier invité d'honneur en 2014. Un concert-hommage symphonique inédit, autour des musiques de ses films, composées par Francis Lai, est organisé par l'Orchestre National des Pays de La Loire le 29 juin. C'est une belle occasion d'écouter des musiques de film en direct et de s'apercevoir qu'elles sont aussi belles quand il n'y a pas d'images.

C'est l'ADN du festival, non ?

C.B. : Oui, depuis sa création en 2014, le festival met à l'honneur les compositeurs de musiques de film. Mais il sert aussi de tremplin aux grandes sorties francophones de l'été, après Cannes. Nous cherchons à donner envie aux spectateurs d'aller en salles pour soutenir la filière cinématographique francophone.

Dans quel état d'esprit abordez-vous ce festival ?

C.B. : Nous sommes sereins, mais nous ne voulons pas nous endormir sur nos lauriers. Plus nous aurons de résonances internationales sur les prix attribués, plus nous aurons de considération et nous recevrons de films.

Le contexte politique vous inquiète-t-il ?

Sam Bobino : Oui, dans une certaine mesure. Tout événement public qui dépend de subventions se demande toujours à quelle sauce il va être mangé par les décideurs. On dit souvent qu'organiser un festival est un acte militant en soi.

C.B. : La dernière journée de l'événement correspondra d'ailleurs au premier tour des élections législatives. Personnellement, j'essaie de me rassurer en me disant que les manifestations installées, qui fonctionnent bien, sont rarement remises en question.

S.B. : Il n'y a jamais eu d'ingérence politique dans l'organisation ni dans la ligne éditoriale du festival. Il n'y a pas de raison que ça change mais si cela arrivait un jour, son existence même sera questionnée. On n'en est heureusement pas là. D'autant que le festival a une certaine autonomie financière.

Justement, comment est-il financé ?

S.B. : Un tiers d'argent public et deux tiers de financements privés. Nous ne sommes donc pas entièrement dépendants de la couleur politique du pouvoir. Aujourd'hui, le festival a une valorisation d'1 million d'€.

Le festival a-t-il de nombreuses années devant lui ?

S.B. : Tant qu'on sera vivant, le festival durera ! Et même après nous ! Il n'a aucune raison de s'arrêter !

C.B. : Nous avons commencé en 2014 avec une petite équipe, puis nous nous sommes étoffés et professionnalisés il y a trois ans. La structure s'est aussi solidifiée, ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir une plus grande légitimité et davantage d'ambitions. Sans prétendre être un festival international, nous sommes à ce jour l'un des seuls festivals de musiques de film en France, avec Soeurs jumelles à Rochefort, et celui de Marseille.

Combien de spectateurs attendez-vous ?

S.B. : L'an passé, nous avons vendu 25 000 billets en tout. Nous espérons faire aussi bien.

Pourquoi le festival a-t-il lieu à La Baule ?

S.B. : La Ville est un vrai décor de tournage, qui aime et vit le "septième art". Et les Pays de la Loire sont une terre de cinéma, ayant accompagné le développement et la production de plus de 70 films l'an passé.

Comment se porte le marché des musiques de film ?

C.B. : Il s'est ouvert et démocratisé sous l'effet des mutations numériques, mais l'offre s'est appauvrie : il y a 20 ans, il y avait un rayon "Musiques de film" immense à la FNAC, mais il n'existe plus. Le métier de compositeur de films est aussi en danger, car si beaucoup de gens font de la musique, peu en écrivent ; et cela risque encore de diminuer.

S.B. : Les musiques de film sont souvent le parent pauvre du cinéma : elles ne sont pas forcément prioritaires, arrivent parfois à la fin de la production et manquent de budget, alors que le compositeur est le troisième auteur du film, après le réalisateur et le scénariste.

Comment a évolué le genre musical ?

S.B. : À la fin des années 70, il y a eu un retour à la musique symphonique dans le cinéma, incarné notamment par John Williams, le compositeur attitré de Steven Spielberg et George Lucas. On remarque aussi, ces dernières années, et particulièrement en France, que la musique électronique prend de plus en plus de place dans les films.

Entre 2012 et 2021, le CNC a soutenu 37 projets (soit 6,7 %) dont la musique originale avait été strictement composée par des femmes. Pourquoi si peu ?

C.B. : Le secteur a toujours été très masculin, avec seulement 5 % de femmes compositrices de musiques de film dans le monde, mais le processus de féminisation est bien entamé. Les femmes sont de plus en plus nombreuses, notamment dans les orchestres symphoniques.

S.B. : Le festival met chaque année en avant des compositrices, en ayant par exemple invité Irène Drésel ou Florencia Di Concilio. Et le fait d'avoir une femme, Cécile Rap-Veber, à la SACEM depuis 2021 est particulièrement important.

Pourquoi avez-vous choisi Franck Dubosc comme président du jury ?

S.B. : Parce que c'est un acteur talentueux et populaire, qui touche tous les publics, sait user des registres émotionnels et comiques, et qui est très complet, étant aussi scénariste et réalisateur à succès.

Article rédigé par:



Estelle Aubin

Partager sur



Copier le lien

<https://etlink.fr/b/1HCJ>

PUBLICITÉ



Fiches liées

Des événements (1) :

10^e FESTIVAL DE CINEMA ET MUSIQUE DE FILMS DE LA BAULE

Articles similaires

Cinéma Production

Animation International +3

Trois coproducteurs rejoint "Ogresse"

Il y a 59 minutes

Télévision

Géraldine Gonard, directrice du Conecta Fiction : "la production espagnole s'est fortement consolidée"

Il y a 3 heures

Cinéma Distribution +1

Tandem programme « Dans l'eau »

Il y a 18 heures

Cinéma Distribution

Festival de Cannes +2

New Story programme « Mi bestia », film de l'Acid Cannes

Il y a 19 heures

CATÉGORIES

CINÉMA

- Les chiffres de cinéma
- Exploitation
- Distribution
- Programmation
- Calendrier des sorties

ANIMATION

DOSSIERS INTERNATIONAL NUMÉROS EN PDF

TÉLÉVISION

- Programme de flux
- Série Fiction

CHRONIQUE

ENTREPRISE INSTITUTIONNEL PODCASTS ET VIDÉOS

OUTILS

- Audiovisuel jobs
- Annuaire des sociétés
- Agenda des événements
- Registre des productions
- Revue de presse

CHIFFRES

JURIDIQUE MOUVEMENTS RENDEZ-VOUS

NOUS SUIVRE

NEWSLETTERS

- Recevoir le 18h
- Recevoir la lettre quotidienne ETQ

ABONNEMENT

- Digital (15 jours offerts)
- Pack corporate

RÉSEAUX SOCIAUX



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

